



RAPPORT DE DURABILITÉ ESG 2024-2025





“
Chez APEX ENERGIES, nous sommes convaincus que la transition énergétique doit s’accompagner d’une responsabilité environnementale, sociale et sociétale forte. Ce rapport ESG illustre notre volonté de mesurer nos impacts, de structurer notre croissance et d’agir avec transparence. Au-delà de la production d’énergie renouvelable, notre ambition est de construire un modèle durable, responsable et créateur de valeur à long terme pour l’ensemble de nos parties prenantes.”

Bertrand Dellinger
Président - APEX ENERGIES

Mais au-delà des obligations réglementaires et des attentes croissantes de nos parties prenantes, ce rapport ESG traduit une conviction profonde : celle que notre rôle dépasse la simple production d’énergie. En adoptant une démarche de transparence, de dialogue et de responsabilité vis-à-vis de l’ensemble de nos parties prenantes, nous affirmons notre engagement à rendre compte de nos impacts, de nos progrès comme de nos axes d’amélioration. Nous contribuons ainsi à construire un modèle plus durable, plus responsable et plus respectueux des équilibres environnementaux et humains.

Enfin, cette démarche est aussi un levier puissant pour mobiliser nos équipes. Elle donne du sens à notre action collective, renforce la confiance et favorise l’adhésion autour d’objectifs partagés. Elle contribue également à accroître notre attractivité auprès de celles et ceux qui souhaitent s’engager à nos côtés dans un projet porteur de sens.

Ce rapport est une étape. Il marque notre volonté de progrès continu, dans une logique d’amélioration permanente et de transparence durable.

CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

Nous sommes convaincus que la performance économique ne peut plus être dissociée de notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale. En tant qu’acteur engagé dans la transition énergétique, il est de notre devoir d’agir avec transparence, exigence et ambition. La réalisation de ce rapport ESG s’inscrit dans cette volonté.

Il reflète d’abord notre engagement à structurer durablement notre développement. Au-delà de nos activités, nous souhaitons mesurer, piloter et améliorer en continu notre impact. Ce rapport constitue ainsi un outil essentiel pour donner de la cohérence à nos actions et inscrire notre croissance dans le long terme.

Dans un contexte où les enjeux climatiques et sociaux s’intensifient, cette démarche nous permet aussi d’anticiper les évolutions à venir et de nous inscrire pleinement dans les standards ESG les plus exigeants du marché.

SOMMAIRE



LE GROUPE

• DE LA CONCEPTION À L’EXPLOITATION	4
• NOTRE CŒUR DE MÉTIER - PLUS DE 30 ANS D’HISTOIRE	5
• NOTRE RAISON D’ÊTRE, NOTRE MISSION, NOS VALEURS	6
• NOS ACTIONS ESG 2024 - 2025	7
• NOS ENJEUX DE DURABILITÉ / DMA	8
• ENJEUX LIÉS À NOTRE CHAÎNE DE VALEUR	14
• NOS ENGAGEMENTS ESG 2026	16

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

• UN MODÈLE INTRINSÈQUEMENT CONTRIBUTEUR À LA DÉCARBONATION	18
• STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE ET TRAJECTOIRE CLIMAT	18
• EMPREINTE CARBONE : UNE APPROCHE COMPLÈTE ET TRANSPARENTE	19
• GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES	20
• GESTION ET TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS	20
• ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DE LA FIN DE VIE DES PANNEAUX	21
• BIODIVERSITÉ ET INTÉGRATION ÉCOLOGIQUE DES PROJETS	22
• RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET MESURES DE ATTÉNUATION	24

PERFORMANCE SOCIALE

• UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ PARTAGÉE	28
• ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DYNAMIQUE DE L’EMPLOI	32
• ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	33
• DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION	33
• DIVERSITÉ, INCLUSION ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	34
• ÉQUITÉ SALARIALE ET PARTAGE DE LA VALEUR	35

GOVERNANCE ET ÉTHIQUE

• ORGANISATION DU COPIL RSE	38
• POLITIQUE GOUVERNANCE D’APEX ÉNERGIES	38
• ENGAGEMENTS GOUVERNANCE	39
• GARANTIR L’INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE DES PRATIQUES	40
• SÉCURITÉ DE L’INFORMATION ET DES DONNÉES PERSONNELLES	41
• INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG	42

LE GROUPE

DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION

Créé en 1991, notre groupe est un **acteur français** reconnu dans le domaine du photovoltaïque. Nous intervenons sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du **développement** à la **construction**, jusqu'à l'**exploitation** de centrales photovoltaïques. Nous déployons nos activités en France métropolitaine ainsi que dans les DROM-COM.

NOTRE CŒUR DE MÉTIER

- **Développement de projets solaires** (toitures, ombrières de parking, centrales au sol, serres...)
- Solutions **d'autoconsommation** et **PPA** pour les entreprises et collectivités
- Solutions hybrides **PV + stockage**
- Des **infrastructures de recharge IRVE**
- Des services associés (**CEE, efficacité énergétique**)



+ de **30 ans**
d'expérience



+ de **390**
centrales MES en 2025



+ de **1Md €**
investis dans des projets ENR



La flotte de véhicules :
59% **11%**
Hybrides Électriques

UN ENGAGEMENT DURABLE

En tant que **pionnier** dans le domaine des énergies renouvelables, **nous nous engageons** avec **ambition** et **transparence**. Nos initiatives en **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** sont au cœur de notre **vision** pour bâtir un avenir plus durable, répondant aux attentes de nos clients, partenaires financiers et sociétés.



PLUS DE 30 ANS D'HISTOIRE EN MÉTROPOLE ET DANS LES DROM-COM

1991

APEX ÉNERGIES a été créé en 1991 et réalise ses premières installations en sites isolés (éclairages, balisages...) en France et en Afrique.

1999

L'entreprise est rachetée par BP, filiale à 100 % qui devient APEX BP Solar/BP Solar France.

2003

APEX ÉNERGIES s'engage aux côtés des organisations syndicales telles que le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) et ENERPLAN pour soutenir la filière solaire.

2010

APEX ÉNERGIES s'affranchit de l'égide du Groupe BP.

2013

APEX ÉNERGIES est détenu par 5 anciens salariés et redevient un acteur indépendant d'énergie renouvelable avec 7 M€ de chiffre d'affaires.

2014

APEX ÉNERGIES se lance dans l'autoconsommation et devient précurseur de ce modèle de projet solaire.

2015

APEX ÉNERGIES achète la société S4E pour se doter de son propre logiciel de supervision en mode SaaS.

2016

APEX ÉNERGIES intègre dans son effectif un service dédié à l'autoconsommation et intègre le cluster CEMATER pour être notamment l'un des premiers signataires de la charte biodiversité.

2018

L'entreprise ouvre son capital à 3 grands investisseurs : Bpifrance, IDIA Capital Investment, SOFILARO. Dans la même année, APEX ÉNERGIES obtient la certification AQPV, ISO 9001 & 14001.

2019

Mise en place de la 1ère charte RSE basée sur 3 engagements : social, environnemental et sociétal. APEX ÉNERGIES réalise sa 7ème levée de dette pour le développement de ces projets soit 15 millions d'euros.

2022

APEX ÉNERGIES ouvre son capital à hauteur de 90% à Macquarie Asset Management et levée du premier macro-financement de 200 millions d'euros.

2025

APEX ÉNERGIES a réalisé une levée de financement de 350 millions d'euros. L'entreprise, qui affiche un chiffre d'affaires de 200M€, a obtenu la certification ISO 45001 également.

NOTRE RAISON D'ÊTRE, NOTRE MISSION

“ Accélérer la transition énergétique des territoires et des entreprises en développant des **solutions solaires performantes, durables et accessibles** ”

NOS VALEURS

Notre engagement pour la transition énergétique ne repose pas uniquement sur la performance technique de nos centrales solaires. Il s'appuie avant tout sur des **convictions fortes** et des **principes** qui guident chacune de nos décisions.

Nos valeurs orientent nos choix, structurent notre culture d'entreprise et nourrissent chaque projet que nous menons.

COHÉSION

Nous cultivons la **convivialité** autour d'activités qui nous **rassemblent**. Nous **partageons** nos compétences. Nous **collaborons** et nous nous **entraïdons** afin de concrétiser notre vision et atteindre nos objectifs.

PERFORMANCE

Travailler chez APEX ÉNERGIESa du sens. Nous sommes tous acteurs et apportons **ensemble** des solutions aux **enjeux énergétiques**.
La somme de chaque action individuelle conduit à **l'excellence collective**.

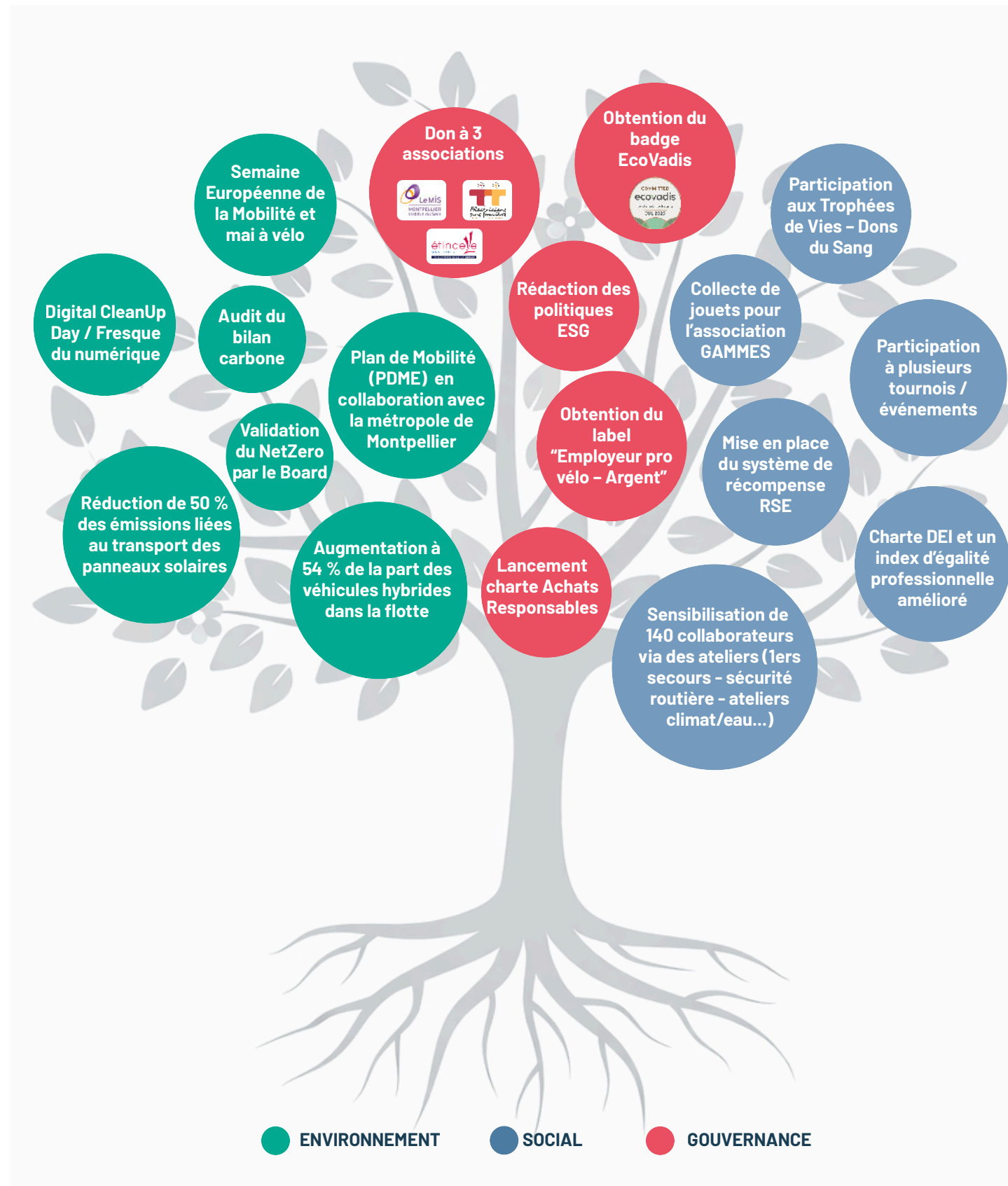
CONFIANCE

chacun-e a la liberté d'être qui il est et d'être force de proposition. Les capacités et compétences de chacun-e sont **reconnues** et **valorisées**. APEX ÉNERGIES croit en la capacité de chacun-e à prendre ses responsabilités, et donne les moyens permettant de le faire.

BIENVEILLANCE

Nous mettons le **bien-être** de chacun-e au cœur de notre **culture d'entreprise** et respectons l'intégrité et la diversité de chacun. Nous encourageons **l'initiative** et avons le droit à l'erreur.

NOS ACTIONS ESG 2024-2025



En 2024-2025, nous avons poursuivi la **structuration** et **l'accélération** de notre démarche ESG autour de trois piliers : **environnemental**, **gouvernance** et **social**. Cette période marque une montée en maturité, avec des actions concrètes, mesurables et intégrées à notre stratégie globale.

IDENTIFICATION DES ENJEUX DE DURABILITÉ

1. Méthodologie d'identification des enjeux de durabilité

L'analyse de double matérialité d'APEX ÉNERGIES a été menée pour identifier les **enjeux de durabilité** qui sont importants à la fois pour **l'entreprise** et pour ses **parties prenantes**.

Cette approche a été réalisée conformément aux recommandations de **l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group)** et aux standards de la **GRI (Global Reporting Initiative)**, en anticipant les exigences de la **CSRD/VSME**.



1.1. Processus en trois phases

Le projet a été structuré en **trois grandes phases** :

1. Identification des potentiels impacts, risques et opportunités (IROs) :

Cette phase a permis de dresser une liste préliminaire de **62 IROs** à travers :

- **Ateliers internes** : en réunissant la fonction DSI, RH & HSE, de la gouvernance & éthique, et des relations fournisseurs/sous-traitants.
- **Analyse documentaire**

2. Consultation des parties prenantes :

L'analyse documentaire a été enrichie par la **vision directe** des parties prenantes :

- **Parties prenantes consultées** : salariés (via les ateliers internes), clients (grands comptes, hébergeurs), investisseurs et banques, fournisseurs et sous-traitants
- **Méthodes** : 13 questionnaires détaillés ont été envoyés aux parties prenantes externes (taux de réponse de 69%), couvrant leurs attentes en matière de durabilité et l'importance qu'elles accordent aux différents enjeux ESG.

3. Évaluation et consolidation :

Chaque IRO a été évalué selon des **critères prédéfinis** pour déterminer sa matérialité.

1.2. Référentiels et critères d'évaluation

L'évaluation des IROs a reposé sur des **critères précis, alignés** sur les bonnes pratiques :

- **Matérialité d'impact** (impact sur l'environnement et les parties prenantes) :

Évaluation de la sévérité de l'impact (combinaison de son ampleur, de son étendue et de son irréversibilité) et de sa probabilité d'occurrence.

- **Matérialité financière** (impact sur la création de valeur) :

Évaluation de l'ampleur des effets financiers (estimés en pourcentage de l'EBITDA) et de la probabilité de leur survenance.

- **Seuils de matérialité** :

Un seuil de 3,00 a été défini pour les impacts, et de 2,99 pour les risques et opportunités. Seuls les sujets dépassant ces seuils ont été considérés comme matériels.

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

2. Matrice de matérialité et enjeux clés

L'analyse a permis de cartographier les **24 enjeux matériels retenus**. Le graphique ci-dessous représente une **synthèse des enjeux** selon leur importance pour les parties prenantes et leur impact potentiel sur la création de valeur.

Note : la matrice présentée est une **synthèse visuelle des résultats** de l'analyse détaillée. Elle est organisée par thèmes (Environnement, Social, Gouvernance) et **hiérarchisée** par ordre de priorité dans chaque thème.

Vision des résultats après cotation

Impacts négatifs	→	17	→	10
Impacts positifs	→	8	→	2
Risques	→	28	→	11
Opportunités	→	9	→	1
		62		24

Normes ESRS matérielles

ENVIRONNEMENT

Changement climatique - E1	9 DR	Pollution - E2	6 DR	Eau & ressources marines - E3	5 DR	Biodiversité & écosystèmes - E4	6 DR	Utilisation des ressources et économie circulaire - E5	6 DR	→ TOTAL = 32 DR
----------------------------	------	----------------	------	-------------------------------	------	---------------------------------	------	--	------	-----------------

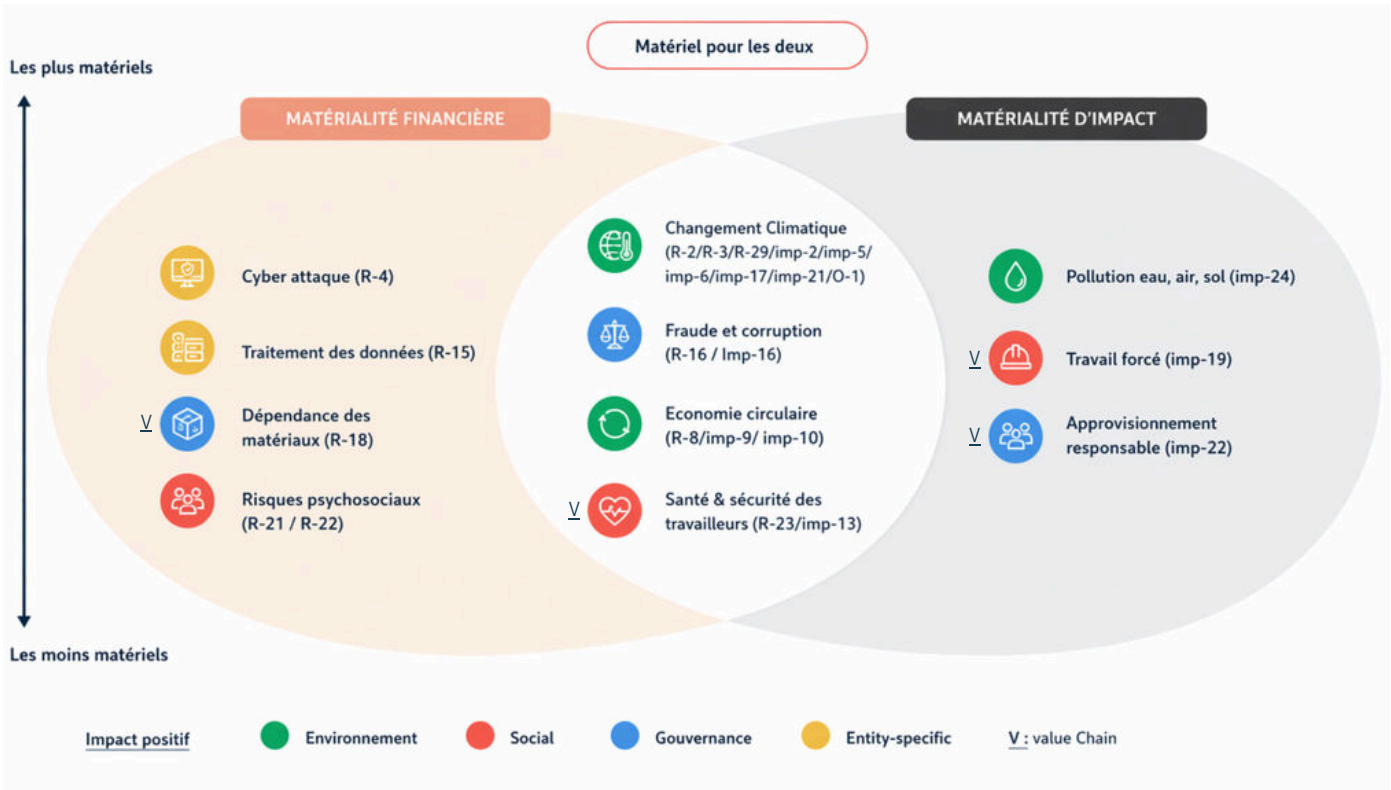
SOCIAL

Effectifs de l'entreprise - S1	17 DR	Travailleurs de la chaîne de valeur - S2	5 DR	Communautés affectées - S3	5 DR	Consommateurs et utilisateurs - S4	5 DR	→ TOTAL = 32 DR
--------------------------------	-------	--	------	----------------------------	------	------------------------------------	------	-----------------

GOVERNANCE

Conduite des affaires - G1	6 DR	→ TOTAL = 6 DR
----------------------------	------	----------------

Visuel de restitution



DÉTAILS DES ENJEUX

3. Résultat : liste des enjeux matériels

À l'issue de l'analyse de double matérialité, 24 enjeux ont été identifiés comme matériels.

Enjeux environnementaux (E)

- **Contribution à l'atténuation du changement climatique** : L'activité principale d'APEX ENERGIES permet de réduire les émissions de GES de ses clients, un impact positif majeur et fondamental pour l'entreprise.
- **Empreinte carbone de la chaîne de valeur** : Les émissions de GES liées à la fabrication et au transport des panneaux photovoltaïques (scope 3) constituent un impact négatif majeur.
- **Dépendance aux ressources critiques** : Les panneaux solaires nécessitent des métaux comme le silicium, l'argent ou l'indium. Leur disponibilité et leur coût représentent un risque financier significatif.
- **Gestion de la fin de vie et économie circulaire** : Le traitement des déchets dangereux (panneaux, DEEE) et l'impact potentiel sur les ressources à la fin de vie sont des enjeux matériels.
- **Impacts des projets sur l'environnement et les communautés** : L'installation de centrales photovoltaïques peut avoir des impacts sur la biodiversité, les sols, l'eau, et les riverains.
- **Pollution** : La pollution de l'air liée à la production des panneaux a été identifiée comme un impact négatif réel.
- **Optimisation environnementale de la chaîne d'approvisionnement** : L'entreprise a un impact positif en incitant ses fournisseurs à adopter des pratiques plus durables (matériaux "bas carbone", optimiser le transport des marchandises, ...)

Enjeux Sociaux (S)

- **Santé et sécurité des travailleurs** : Il s'agit d'un enjeu à la fois pour les effectifs propres d'APEX ENERGIES (risques sur chantiers et sites O&M) et pour les travailleurs de la chaîne de valeur (fournisseurs, sous-traitants), avec un impact critique potentiel.
- **Risques psychosociaux et charge de travail** : Un risque identifié pour le bien-être et la productivité des équipes.

- **Attraction et rétention des talents** : la capacité à attirer et fidéliser des profils qualifiés est un enjeu de compétitivité majeur.
- **Formation et développement des compétences** : APEX ÉNERGIES investit dans la montée en compétences de ses employés qui a un impact positif.
- **Travail forcé / travail des enfants** : Un risque potentiel mais critique, particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement asiatique.
- **Risque de non-respect des conditions de travail** : L'utilisation de main-d'œuvre étrangère par les sous-traitants peut présenter un risque réputationnel, sécurité et opérationnel.

Enjeux de Gouvernance (G) & Spécifiques

- **Dépendance aux importations et géopolitique** : La concentration des fournisseurs en Asie et les tensions géopolitiques créent un risque de rupture d'approvisionnement et de hausse des coûts.
- **Évolution du contexte réglementaire** : Les changements dans les politiques énergétiques (tarifs d'achat, réglementation européenne NZIA) représentent à la fois un risque et une opportunité majeure pour le modèle économique d'APEX ENERGIES
- **Risques physiques liés au climat** : Les événements météorologiques extrêmes (grêle, neige et canicule) peuvent endommager les centrales, générant des coûts de réparation et des pertes de production.
- **Cybersécurité et protection des données personnelles** : La gestion des données sensibles et la protection contre les cyberattaques sont des risques matériels, notamment pour la continuité d'activité.
- **Corruption et fraude** : Un risque inhérent aux activités de construction et aux relations avec les collectivités, qui pourrait entraîner des sanctions financières et un risque réputationnel.
- **Approvisionnement responsable** : APEX ÉNERGIES a un impact positif en optimisant sa logistique pour réduire l'empreinte carbone de ses approvisionnements.
- **Maturité ESG et relations bancaires** : Le niveau de performance ESG de l'entreprise peut influencer sa capacité à obtenir des financements à des taux attractifs.

ENJEUX LIÉS A NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

1. Cartographie de la chaîne de valeur et risques ESG associés

La chaîne de valeur d'APEX ÉNERGIES couvre l'ensemble du cycle de vie des projets photovoltaïques, de l'approvisionnement en matières premières à la gestion de fin de vie des équipements. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la **Loi sur le Devoir de Vigilance (2017)**, de **Sapin II** et des **futures exigences CSDDD**.

Maillon	Activités principales	Risques ESG principaux
Amont - Extraction	Extraction du silicium, de l'argent, de l'indium, de l'aluminium et autres métaux critiques nécessaires à la fabrication des panneaux	- Risque de travail forcé dans certaines régions de production du silicium; - Conflits armés et financement de groupes armés (minerais de conflit); - Impacts environnementaux (pollution des sols et de l'eau, émissions de GES); - Droits des communautés locales et des populations autochtones.
Amont - Fabrication	Fabrication des panneaux photovoltaïques, onduleurs, câbles, structures de montage (principalement en Asie)	- Conditions de travail et santé/sécurité des travailleurs; - Émissions de GES (scope 3 significatif); - Consommation d'eau et pollution chimique; - Déchets dangereux et gestion de fin de vie.
Transverse - Supply chain	Sélection fournisseurs, logistique internationale, contrats long terme	- Sécurité et continuité des approvisionnements; - Dépendance à des matériaux critiques et fournisseurs concentrés; - Exposition aux risques géopolitiques.
Construction	Transport, génie civil, montage des structures, pose et installation électrique (par le biais des sous-traitants)	- Santé et sécurité sur les chantiers (travail en hauteur, risques électriques); - Conditions de travail de la main-d'œuvre étrangère (détachement); - Pollution des sols (engins de chantier); - Atteintes à la biodiversité et aux communautés locales Risque de non-conformité réglementaire HSE chantier.
Exploitation	Supervision à distance, maintenance préventive et curative (par le biais de sous-traitants), suivi de performance	- Santé et sécurité des équipes de maintenance (déplacements, interventions terrain); - Gestion des déchets dangereux (panneaux cassés, onduleurs hors service); - Cybersécurité des systèmes de supervision.
Fin de vie	Démantèlement des centrales, recyclage des panneaux et des autres composants	- Traitement et traçabilité des déchets; - Coûts et disponibilité des filières de recyclage; - Réutilisation des matériaux et économie circulaire.

2. Due Diligence ESG des fournisseurs stratégiques

APEX ÉNERGIES intègre des critères ESG pour sélectionner ses **fournisseurs** de panneaux **photovoltaïques** et **d'onduleurs**, auxquels elle applique une pondération de **10 %** dans le score global d'évaluation annuelle.

Environnement (E)

- Certification environnementale **ISO 14001**
- Analyse du cycle de vie (**ACV**) ou **PCF** du produit

Social (S)

- Politique relative au travail forcé et aux **droits humains**
- Audit social** (ex. SMETA) ou **certification SA8000**
- Attestation d'exclusion des zones **à risque éthique** (ex. Xinjiang) ou **rapport de traçabilité** produit (audit tiers indépendant, cartographie fournisseurs)
- Certification santé et sécurité au travail **ISO 45001**

Gouvernance (G)

- Politique et **rapport ESG**
- Politique éthique** (code de conduite, documentation de formation, ...)
- Évaluation externe** des actions ESG (certificat ou notation)
- Signature de la **charte Achats responsables** d'APEX ENERGIES

APEX ÉNERGIES est pleinement consciente des risques documentés de travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, où est produit environ 40% du silicium métallurgique mondial.

L'entreprise exige de ses fournisseurs de panneaux une **attestation écrite de non-recours au travail forcé** et une **traçabilité** de l'origine du silicium jusqu'au niveau de la fonderie.

Cette exigence sera renforcée dans le cadre du **plan de déploiement des clauses éthiques** dans les contrats à horizon 2026, conformément aux attentes croissantes des investisseurs institutionnels et de nos partenaires financiers.

3. État d'avancement

Domaine	Statut	Prochaines étapes
Cartographie et cotation des risques de la chaîne de valeur	En cours (identification des fournisseurs à risque géographique)	Finalisation de la cartographie d'ici fin 2027
Sécurisation des approvisionnements	En cours : dépendance identifiée à certains fournisseurs et zones géographiques	Définition d'une stratégie de diversification des fournisseurs et des zones d'approvisionnement à horizon 2026 ; intégration de critères de résilience supply chain dans les processus achats d'ici 2027
Évaluation des fournisseurs critiques	Partielle (panneaux/onduleurs)	Généralisation à l'ensemble des fournisseurs stratégiques en 2027
Clauses contractuelles de vigilance/compliance	Déployés pour les contrats stratégiques	Intégration dans tous les contrats à compter de 2026
Audits fournisseurs	Ponctuels (sur alerte ou suspicion)	Programmation d'audits périodiques à compter de 2028

ENGAGEMENTS ESG

2026

ENVIRONNEMENT

CLIMAT

- **Reporting & pilotage climat** : continuer le reporting Climat annuel conforme audité par une tierce partie
- **Développer un indicateur d'intensité carbone** pour les projets
- **Créer une base de données fonctionnelle** consolidant les émissions évitées
- **Réduire de 10 %** la consommation d'électricité des bureaux
- **Intégrer des critères carbone** dans d'autres familles d'achats (que les panneaux PV et le béton)
- **Résilience/Adaptation climatique des centrales** : intégrer les risques climatiques physiques dans 100 % des études amont
- **Sensibiliser 100 % des salariés** aux enjeux climatiques
- Réaliser un **PCF** "Product Carbon Footprint" afin d'isoler les émissions GES spécifiques à nos projets

BIODIVERSITÉ

- **Sensibiliser 100 % des profils "Opérationnels"** et 100 % des sous-traitants chantier aux enjeux liés à la biodiversité
- Mettre en place **une base centralisée regroupant inventaires & suivis des données** liées à la biodiversité pour faciliter les reportings

SOCIAL

SOCIAL & DEI

- Mettre en place **un suivi semestriel d'indicateurs de diversité et d'égalité professionnelle**, de manière agrégée, sur les processus de recrutement et de promotion
- **Sensibiliser 100 %** des recruteurs aux **biais inconscients** et à la **diversité**
- Refonte de la **charte DEI et droits Humains**
- Intégrer des modules de sensibilisation "**Valeurs, éthique, culture qualité & comportements attendus**" dans l'onboarding
- Augmenter de **30% le nombre de salariés formés**

GOUVERNANCE

ÉTHIQUE & COMPLIANCE

- Désigner officiellement une **référente Compliance - Groupe**
- **Réaliser un audit** du dispositif d'alerte
- Mettre en place le **Code de conduite**
- **Intégration des clauses éthiques** dans 100 % des contrats fournisseurs
- **Signature de la charte des achats responsables** par 100 % des fournisseurs

01 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Accélérer la transition énergétique tout en maîtrisant notre impact environnemental

1. Un modèle intrinsèquement contributeur à la décarbonation

Nous intervenons sur l'ensemble du cycle de vie des projets : **développement, financement, conception, construction, exploitation et maintenance.**

Par son cœur d'activité, l'entreprise participe au déploiement de **capacités de production d'électricité renouvelable** se substituant, à la marge, à des moyens de production majoritairement fossiles sur les réseaux électriques.

Les installations exploitées contribuent ainsi à **éviter des émissions associées à la production d'électricité d'origine fossile**, à une échelle significativement supérieure aux émissions opérationnelles directes de l'entreprise, qui demeurent néanmoins suivies et maîtrisées.

EN 2025

Nouvelles capacités photovoltaïques :

136 MWc

Empreinte corporate globale

118 701 CO₂e

Cette capacité installée en 2025 permettrait un **retour carbone sur 4,24 ans** et un **bénéfice net de 580 448 tonnes de CO₂e (scopes 1, 2 et 3) sur 25 ans (émissions évitées)**

FE utilisée : 238 g / kWh - Année 2025

Le rapprochement entre l'empreinte corporate globale et les émissions évitées est indicatif, une analyse plus précise devrait être permise par le **déploiement des PCF** afin d'isoler les **émissions réellement attribuables aux actifs** et **d'affiner le bénéfice carbone par MWc**.

En 2025, le parc exploité a produit 345 483 MWh d'électricité renouvelable, soit une hausse de +70% par rapport à 2024, équivalent à la consommation annuelle de 77 000 foyers.

Équivalence calculée sur la base d'une consommation moyenne de 4 500 kWh d'électricité par foyer et par an (référence ADEME / usages standards).

2. Stratégie environnementale

La stratégie environnementale d'APEX ÉNERGIES repose sur **quatre axes structurants** :

- le **développement massif** d'énergies renouvelables ;
- la **réduction progressive** de l'empreinte carbone corporate ;
- l'intégration des principes **d'économie circulaire** ;
- la **préservation** des écosystèmes et des ressources naturelles.



L'entreprise inscrit son action dans le cadre des **objectifs nationaux et européens** de neutralité carbone à **horizon 2040** et s'est fixé un objectif de **réduction de ses émissions Scope 1 et 2** à horizon 2040 (année de référence 2021).

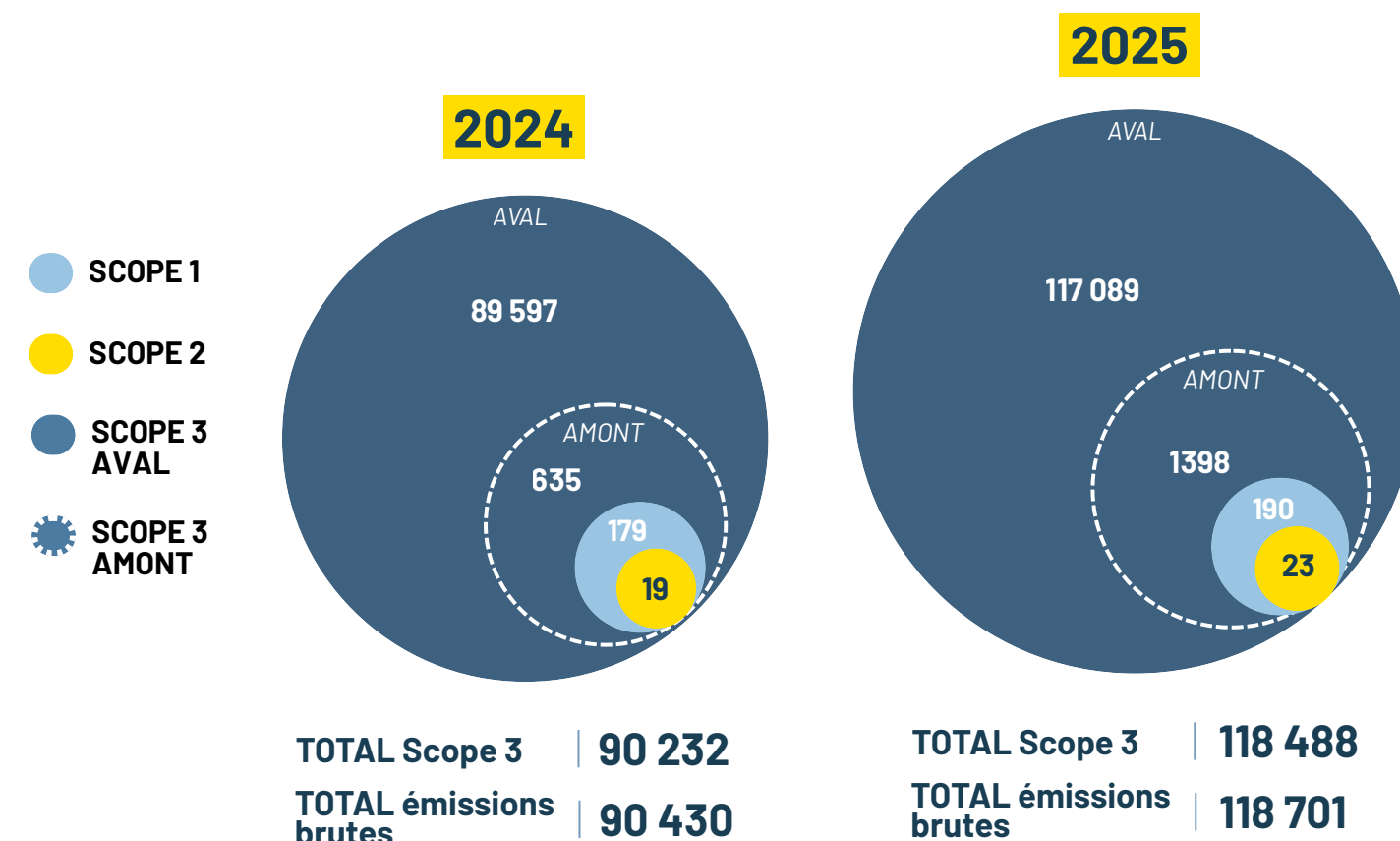
Les leviers d'action identifiés incluent notamment :

- L'électrification progressive de la **flotte de véhicules** ;
- La **sobriété énergétique** des **bureaux** ;
- La **décarbonation** de la **supply chain** ;
- L'intégration de **critères "Carbone"** dans les **choix techniques et équipements/matériaux** ;



3. Empreinte carbone corporative : une approche complète et transparente

Émissions de gaz à effet de serre (tCO₂e)



Les émissions directes (Scopes 1 et 2) demeurent marginales au regard du **Scope 3**, qui représente **l'essentiel de l'empreinte carbone** de l'entreprise.

L'**augmentation** observée en 2025 est principalement liée à la hausse du volume **d'activité (+39 % de MWc construits)**. Elle reflète un effet volume associé au déploiement accéléré des projets.

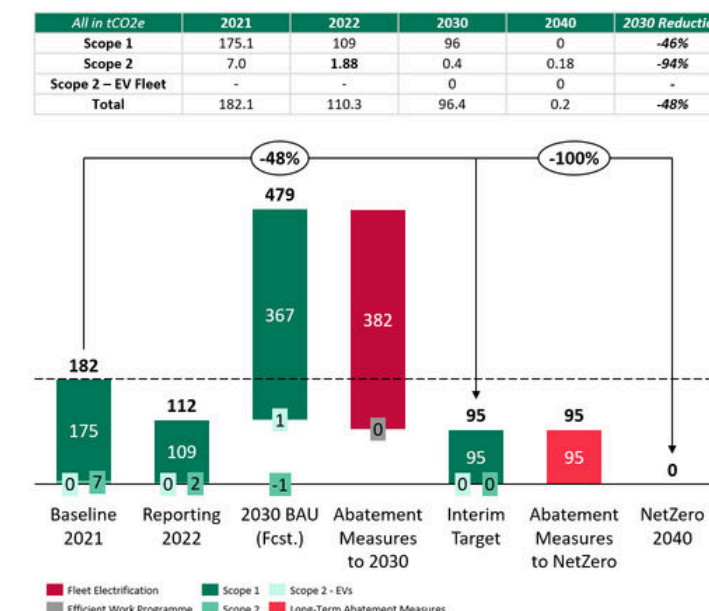
Le **Scope 3 aval** constitue le **poste majoritaire**, lié aux équipements, matériaux et à la chaîne d'approvisionnement. La réduction de l'intensité carbone des composants photovoltaïques constitue ainsi un axe stratégique prioritaire.

Méthodologie

Les émissions sont calculées conformément aux principes du **GHG Protocol**, en **distinguant les Scopes 1, 2 (location-based) et 3**. Les facteurs d'émission sont issus de bases reconnues, notamment la **Base Carbone® de l'ADEME, Ecoinvent, INIES** ou (**ACV et PCF** des composants).

Nos bilans carbone ont été faits selon la **norme ISO 14064-1** et ont été audités par un auditeur externe selon la **norme ISO 14064-3** depuis 2021.

APEX ENERGIES – Net Zero Target Overview



4. Gestion des ressources énergétiques

Consommation énergétique du siège

La consommation électrique évolue **en cohérence avec la croissance** de l'activité et des effectifs.

L'**activité tertiaire** du siège n'implique pas de prélèvements industriels d'eau ni d'exposition à des zones de stress hydrique.

Consommation électrique :

2024 114 842 kWh

2025 131 126 kWh

5. Gestion et traçabilité des déchets

Déchets générés (Construction et O&M) 2024

2025

Déchets non dangereux 445 t 375 t

Déchets dangereux (amiante et DEEE) 162 t 190 t

TOTAL DÉCHETS 607t 565

Déchets valorisés 516 t 307 t

Taux de déchets détournés de la mise en décharge / de l'enfouissement

62 %

55 %

En 2025, le **volume total de déchets diminue** malgré l'augmentation de l'activité.

La diminution du taux de valorisation (62 % à 55 %) est liée à l'augmentation des déchets dangereux (162 t à 190 t), en particulier des déchets d'amiante, non valorisables et nécessitant un traitement en filière d'élimination, ce qui dégrade mécaniquement la performance de valorisation

Le taux de valorisation demeure élevé, traduisant une **gestion structurée et conforme** aux exigences réglementaires.

En 2024 comme en 2025, nous n'avons généré **aucun déchet radioactif**.

6. Économie circulaire et gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques

Nous nous appuyons sur la filière nationale de recyclage des panneaux photovoltaïques opérée par **SOREN**, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

Cette filière permet :

- ✓ Une **prise en charge complète** des panneaux en fin de vie (collecte, transport, traitement) ;
- ✓ Un **haut niveau de valorisation** des matériaux (verre, aluminium, silicium, métaux conducteurs) ;
- ✓ Une **traçabilité des flux** conforme aux exigences réglementaires relatives aux DEEE.

Cette démarche contribue à limiter l'enfouissement, réduire la consommation de ressources naturelles et structurer une économie circulaire photovoltaïque en France.

Par ailleurs, les comptes de l'entreprise intègrent des provisions spécifiques couvrant les charges liées à la gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques, y compris pour les projets situés dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM-COM), garantissant ainsi l'anticipation financière des obligations associées au recyclage et au traitement en fin de vie.

Taux de recyclage d'un panneau :

Les panneaux sont séparés de **leur cadre aluminium** et de leur **boîtier de jonction**, puis **broyés** et **délaminés** afin d'obtenir des fractions, qui sont ensuite triées à l'aide de différentes méthodes (vibration, tamisage, tri optique...). Les matières premières secondaires peuvent être utilisées **pour de nouveaux usages**.

94 % du panneau est recyclé. Seulement 6% du panneau sera éliminé.

Verre :
⊖ 68 %

Aluminium :
⊖ 12 %

Plastiques :
⊖ 9 %

Métaux et semi-conducteurs :
⊖ 5 %

Déroulé de la collecte des panneaux :

1. Nous contactons notre partenaire SOREN pour **planifier** la récupération des panneaux solaires en fin de vie.
2. Après leur récupération sur site, ils sont acheminés vers des **centres de traitement spécialisés** pour le recyclage
3. Les matériaux sont ensuite **valorisés** et **réintégrés** dans de nouvelles filières de production (logique d'économie circulaire)



7. Biodiversité et intégration territoriale

Nos projets font l'objet d'**analyses environnementales** préalables et de mesures d'intégration adaptées aux contextes locaux.

À ce jour :

- ✓ L'**imperméabilisation** des sols est limitée ;
- ✓ Les **implantations** privilégient les surfaces **déjà artificialisées** (toitures, ombrières, friches).



EN 2025

- 911** Haies plantées
- 2** Chantiers en France ayant bénéficié d'une sensibilisation préalable à la bonne mise en œuvre des mesures écologiques
- 12** Mesures de la séquence ERC mises en œuvre suite aux Etude d'Impact sur l'Environnement
- 8** Actions réalisées sur les centrales solaires au sol par rapport aux préconisations formulées dans les comptes rendus de suivi écologique

Sensibilisation environnementale des chantiers

La bonne application des **mesures écologiques** repose également sur la **sensibilisation** des équipes terrain.

Nombre de sessions de sensibilisation écologique préalable :

2025 — 2 Objectif 2026 — 10

Suivi écologique des centrales photovoltaïques

Les centrales photovoltaïques au sol font l'objet d'un **suivi écologique** permettant d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre et d'adapter les pratiques de gestion.

En 2025, 100 % des actions de suivi écologique recommandées ont été mises en œuvre (8 actions).

Aménagements favorables à la biodiversité

La plantation de 911 haies en 2025 a contribué à **renforcer** les corridors écologiques, **favoriser** la faune locale et **améliorer** l'intégration paysagère des installations.



La préservation de la biodiversité constitue un enjeu important dans le développement des projets photovoltaïques d'APEX ENERGIES. Nous intégrons les enjeux écologiques dès la phase de conception et appliquons le principe **Éviter – Réduire – Compenser (ERC)** afin de limiter les impacts sur les écosystèmes.

Intégration de la biodiversité dès la conception

Lors du développement des centrales photovoltaïques, nous privilégions l'**implantation** sur des sites présentant un **faible enjeu écologique** et veillons à éviter les milieux naturels sensibles.

Ainsi :

- ✓ Les milieux à forts enjeux écologiques **sont évités** dès la conception des projets
- ✓ Une attention particulière est portée à la **préservation des zones humides**

Mise en œuvre de la séquence ERC

Lorsque les études d'impact identifient des incidences environnementales potentielles, **des mesures adaptées** sont mises en œuvre conformément à la séquence ERC.



En **2025, 12 mesures ERC** ont été déployées afin d'adapter les projets et de protéger les milieux naturels concernés.

8. Résilience climatique et gestion des risques

L'activité photovoltaïque est exposée à des **risques physiques** (canicules, tempêtes, grêle) et à des **risques de transition** (évolutions réglementaires et tarifaires).

Ces dispositifs renforcent la **résilience du modèle** dans un contexte climatique et réglementaire en mutation.

Diversification

géographique des actifs



Optimisation

technique des installations



Nos actions

Une veille

réglementaire active



Des outils

digitaux de supervision en temps réel



RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

Les actifs de production d'APEX ÉNERGIES (centrales solaires au sol, ombrières, toitures et hangars) sont exposées aux **aléas climatiques**. Le tableau ci-dessous détaille cette exposition et les mesures d'atténuation.

Type de risque physique	Probabilité (à moyen/long terme)	Impact financier potentiel (estimation)	Mesures d'atténuation en place
Grêle	Élevée (augmentation de la fréquence des événements extrêmes)	Perte de production : arrêt partiel ou total d'une centrale	Couverture assurantielle : contrat d'assurance multirisques couvrant les dommages matériels et les pertes d'exploitation
		Coûts de réparation : remplacement de modules cassés, pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros par sinistre	Conception renforcée : recours à des modules certifiés pour leur résistance aux chocs de grêle
		Impact financier estimé : critique en cas de sinistre majeur	Supervision temps réel : monitoring de la performance pour détecter rapidement les baisses de production anormales et les arrêts de production
Vents violents / Tempêtes	Élevée (notamment sur le littoral et certaines régions)	Perte de production : arrêt pour mise en sécurité ou réparation	Design renforcé : les structures sont conçues selon des normes de résistance au vent en vigueur (Eurocode 1), avec des marges de sécurité
		Coûts de réparation : renforcement ou reconstruction de structures endommagées	Maintenance préventive : inspection régulière des fixations et des structures
		Impact financier estimé : significatif à élevé (entre 0,5% et 5% de l'EBITDA) selon l'ampleur de l'événement	Couverture assurantielle : inclusion des dommages causés par les tempêtes
Inondations	Faible (dépend de la localisation des centrales)	Perte de production : arrêt prolongé pour séchage et vérification des équipements	Étude d'impact approfondie : exclusion systématique des zones à risque élevé d'inondation lors de la phase de développement
		Coûts de réparation : nettoyage et remplacement d'équipements électriques (onduleurs, câbles) endommagés	Conception adaptée : surélévation des équipements électriques sensibles (postes de livraison, onduleurs) par rapport au terrain naturel
		Impact financier estimé : limité à significatif grâce à la sélection des sites	
Chaleur Extrême	Élevée (augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules)	Perte de production : baisse de rendement des panneaux (coefficient de température), pouvant atteindre -0,3% à -0,4% par °C au-dessus de 25°C.	Supervision temps réel : suivi de la température des modules et de la production.
		Impact financier estimé : significatif (perte de chiffre d'affaires de l'ordre de quelques pourcents en période de canicule).	Conception : choix de modules avec un faible coefficient de température
		Départ de feu / Incendie	Ventilation naturelle : conception des structures pour favoriser la circulation d'air et le refroidissement passif des LT ou ventilation forcée pour certains projets à forts enjeux.

CONCLUSION

L'exercice 2025 confirme la **dynamique de croissance** d'APEX ÉNERGIES et l'intensification de sa contribution à la **transition énergétique**.

Si la hausse de l'activité entraîne une augmentation des émissions de Scope 3, l'entreprise contribue à la **décarbonation** via les émissions évitées générées par ses installations, estimées sur la base d'un facteur d'émissions marginales évitées, reposant sur une hypothèse de substitution aux productions électriques à base de gaz ou de charbon.

La priorité stratégique des prochaines années consistera à **réduire l'intensité carbone** de la chaîne de valeur tout en poursuivant le déploiement massif de **capacités renouvelables**, afin de concilier croissance et performance environnementale durable.

02 PERFORMANCE SOCIALE

Valoriser le capital humain en favorisant l'engagement, le bien-être et le développement des collaborateurs

UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ PARTAGÉE : COLLABORATEURS ET PARTENAIRES DE TERRAIN

Notre approche

Chez APEX ENERGIES, la santé et la sécurité de nos **collaborateurs** et des **intervenants travaillant** pour notre compte ne sont pas une option. C'est une **condition préalable à toute activité**.

Nos activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur : développement, construction et exploitation de centrales. Cette diversité expose **nos équipes et nos sous-traitants** à des risques variés :

- **Risques physiques** (chute de hauteur, électriques, manutention et conduite des engins, ...et)
- **Risques routiers** (déplacements fréquents entre sites)
- Autres risques (travail sur écran, TMS, RPS, ...)

Nous considérons que la sécurité se construit au quotidien par la **prévention, la formation, la vigilance partagée, la remontée d'écarts et l'amélioration continue**.

Périmètre couvert

Notre politique santé et sécurité s'applique à :

Périmètre	Description
Collaborateurs	Ensemble des collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail (bureaux, terrains, déplacements)
Sous-traitants	Entreprises intervenant sur nos chantiers et sites en exploitation (fondation, charpente, montage, pose des panneaux, électricité, maintenance, nettoyage, ...) quel que soit le rang d'intervention

Précision ESRS S2 : Pour les sous-traitants, nous nous engageons à appliquer les mêmes exigences de sécurité qu'à nos propres salariés, sans transfert de responsabilité, et ceci sur toute la chaîne de sous-traitance (2nd rang également).

Notre cadre de référence

Notre démarche s'appuie sur :

- ✓ Code du travail (obligations employeur)
- ✓ ESRS S1 (santé et sécurité de sa propre main-d'œuvre)
- ✓ ESRS S2 (santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur)
- ✓ ISO 45001 (Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail)

Nos engagements

Engagement	Description	Horizon
Zéro accident grave	Prévenir tout accident entraînant des conséquences graves ou irréversibles	Permanent
Remontée et analyse de tout incident	Encourager la remontée et l'analyse systématique des incidents et presque accidents	Permanent
Renforcer les contrôles chantiers	Réaliser des contrôles HSE réguliers et suspendre toute activité en cas de danger grave	Permanent
Sécurité routière et mobilité	Réduire les risques liés aux déplacements professionnels	Permanent
Prévention des RPS	Intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les pratiques managériales	Permanent
Sous-traitants évalués sur critères sécurité	Intégrer des audits et critères HSE dans la sélection, la contractualisation et le suivi des sous-traitants	Dès 2025

Nos actions concrètes en 2025

Action	Statut	PP
Parcours de formation sécurité obligatoire en e-learning	Déployé	Salariés
Formations sécurité routière pour les conducteurs de travaux	Déployé	Salariés
Exercices d'évacuation en collaboration avec le SDIS (34)	Déployé	Salariés
Formation de deux « Sauveteur Premiers Secours en Santé Mentale »	Déployé	Salariés
Réunion annuelle de prévention et rappel des bonnes pratiques sécurité (table ronde thématique sécurité)	Déployé	Sous-traitants
Déploiement de Sécur'Brief et Permis à points	En cours	Sous-traitants
Partenariat avec un bureau de contrôle pour renforcer la couverture et la fréquence des contrôles HSE	En cours	Sous-traitants
Flash'HSE mensuel à destination des sous-traitants construction et maintenance	Déployé	Sous-traitants

UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ PARTAGÉE : COLLABORATEURS ET PARTENAIRES DE TERRAIN

Nos indicateurs de suivi (ESRS S1 & S2)

Indicateur	Résultat 2024	Résultat 2025	Cible 2026	Fréquence suivi
Nombre d'accidents avec arrêt Salariés	2	0	0	Permanent
Taux de fréquence (TF) Salariés	4,9	0	0	Mensuelle
Taux de gravité (TG) Salariés	0,1	0	0	Mensuelle
Nombre d'accidents avec arrêt Sous-traitant	2	6	0	Permanent
Taux de fréquence (TF) Sous-traitants	6,9	19,9	0	Mensuelle
Nombre d'incidents sans arrêt (HiPo, presque accidents, ...)	1	11	12	Mensuelle

Les indicateurs Santé & Sécurité traduisent une **amélioration nette de la performance pour les salariés** en 2025, avec zéro accident avec arrêt, un taux de fréquence et un taux de gravité ramenés à zéro.

Analyse et plan correctif du taux de fréquence (TF) – Sous-traitants

Constat clé

En 2025, le TF des sous-traitants atteint 19,9 contre 6,9 en 2024 (+188 %). Cette dégradation marque une rupture de tendance et constitue un signal d'alerte majeur pour la performance santé-sécurité de la chaîne de sous-traitance.

Conformément aux exigences CSRD – ESRS S2, cette évolution a fait l'objet d'une analyse causale formalisée et d'un plan d'actions correctives spécifique, assorti d'indicateurs de pilotage intermédiaires.

Causes principales identifiées

- Les accidents les plus fréquents concernent les chutes de plain-pied sur chantier. Bien que ces accidents restent non critiques, ils ont néanmoins entraîné la prescription d'au moins un jour d'arrêt de travail
- Maturité sécurité hétérogène des sous-traitants (1er et 2nd rang), malgré le cadre contractuel, contrôles périodiques et documentaire existant,
- Faible remontée des presque accidents, limitant la prévention en amont.

Plan d'actions correctives :

- Sécur'Brief sous-traitants renforcé : briefing sécurité obligatoire avec traçabilité,
- Instauration du permis à points sécurité,
- Audits chantiers/prestataires ciblés : priorisation des prestataires à accidentologie ou chantiers co-activité élevée, y compris sous-traitance de 2nd rang,
- Pilotage renforcé des prestataires : rappel des exigences d'agrément et responsabilisation accrue des sous-traitants de 1er rang,
- Culture prévention : encouragement structuré à la déclaration des situations dangereuses et presque accident,
- Partenariat avec des bureaux de contrôles pour la réalisation des contrôles HSE.

Indicateurs de suivi

- Audits chantiers réalisés / prévus
- Taux de Sécur'Brief réalisés avant démarrage
- Suivi du permis à points des prestataires
- Nombre de presque accidents déclarés par prestataire

L'objectif à horizon 2026 reste inchangé : **zéro accident avec arrêt pour les salariés comme pour les sous-traitants.**

Chez APEX ENERGIES, nous construisons des centrales solaires **pour durer**. La même exigence s'applique à **nos équipes** et à **celles qui travaillent pour nous**. Zéro accident est une conviction qui guide nos chantiers, nos sites O&M, nos bureaux et nos choix de partenaires.

En 2026, nous structurons notre démarche pour qu'elle soit non seulement vécue sur le **terrain, mesurée, rapportée** mais aussi **améliorée** chaque année.



Développer les talents et favoriser un environnement de travail responsable

Chez APEX ENERGIES, la performance économique et la transition énergétique reposent avant tout sur **l'engagement et les compétences** des femmes et des hommes qui composent l'entreprise. La politique sociale vise ainsi à attirer, développer et fidéliser les talents tout en garantissant un environnement de travail **inclusif, équitable** et **sécurisé**.

L'entreprise s'attache à promouvoir **l'égalité des chances**, le **développement** des **compétences**, la **qualité de vie** au travail et le **dialogue** interne.

Évolution des effectifs et dynamique de l'emploi

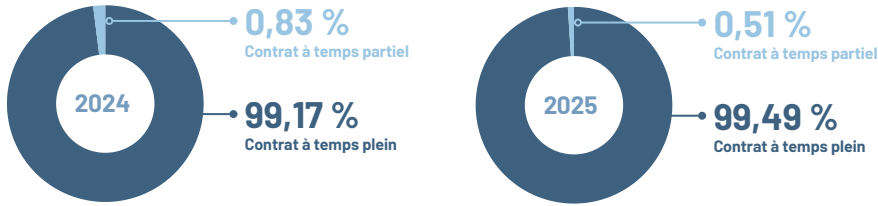


Turnover et rétention des talents

En 2025, APEX ÉNERGIES compte en moyenne 195 collaborateurs, contre 202 en 2024. L'année a été marquée par 22 recrutements en CDI et environ 29 départs, soit un taux de turnover global estimé à 18 %, dans un contexte d'ajustements organisationnels (dont 4% est subi).

Ces indicateurs feront l'objet d'un suivi renforcé en 2026, avec une analyse plus fine du turnover, afin d'identifier les leviers prioritaires en faveur de l'engagement, du management de proximité et du développement des compétences.

Structure des contrats



334 088
Heures travaillées

La très grande majorité des collaborateurs bénéficie d'un contrat à temps plein et en CDI, reflétant notre **volonté de privilégier la stabilité de l'emploi** et l'engagement dans la **durée**.

Engagement des collaborateurs et qualité de vie au travail

Nous accordons une **attention particulière** à la mesure et à l'amélioration continue de l'engagement des collaborateurs.

L'e-NPS évolue de 55 à 41 entre 2024 et 2025. Cette évolution s'explique en grande partie par la mise en place de nouveaux outils et pratiques internes, qui ont suscité des réactions et une acceptation de changement dans le temps de la part des équipes.

En 2024 et en 2025, le taux de participation à notre enquête d'engagement s'élève à 81 %. Ce taux élevé témoigne de l'implication des collaborateurs dans les démarches d'amélioration interne.



Absentéisme

Le taux d'absentéisme était de 2,25 % en 2024 contre 3,53 % en 2025. Ce taux reste **globalement maîtrisé** au regard des standards du secteur (5 à 6%).

Développement des compétences et formation

Le développement des compétences constitue un **levier essentiel** pour accompagner la **croissance de l'entreprise** et les évolutions technologiques du secteur photovoltaïque.

	2024	2025
 Heures totales de formation	570 h	781 h
Moyenne par salarié formé	8,4 h	8 h

En 2025, APEX ÉNERGIES renforce son investissement dans le **développement des compétences**, avec un volume de formation en hausse significative. Cette progression traduit l'élargissement du nombre de collaborateurs formés, malgré une moyenne d'heures par salarié relativement en baisse. Afin d'accompagner durablement la croissance et l'évolution des activités, les actions de formation ont ciblé en priorité :

- ✓ Les **compétences techniques** liées aux projets **photovoltaïques** ;
- ✓ La **gestion de projet** et le **management** ;
- ✓ Les enjeux **réglementaires**

DÉVELOPPER LES TALENTS ET FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL RESPONSABLE

Entretiens professionnels

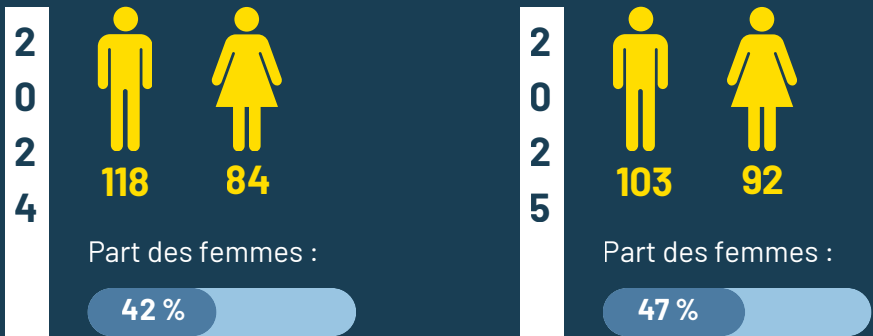
	2024	2025
Collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel ou d'une revue de carrière	35 %	31 %

L'amélioration de la couverture des entretiens professionnels constitue un **axe de progrès identifié**.

4. Diversité, inclusion et égalité professionnelle

Nous nous engageons en faveur de la **diversité** et de **l'égalité professionnelle**, considérées comme des facteurs de **performance collective et d'innovation**.

Répartition femmes-hommes



La part des femmes **progress**e significativement en 2025, confirmant la dynamique d'ouverture du secteur et les efforts menés en matière de **recrutement**.

Femmes dans le management

2024	- Femmes au CODIR = 2 - Part au CODIR = 20 % - Femmes managers = 12 - Part dans le management = 30 %	2025	- Femmes au CODIR = 2 - Part au CODIR = 20 % - Femmes managers = 14 - Part dans le management = 29 %
------	--	------	--



Égalité salariale

Indicateur	2024	2025
Index égalité professionnelle	82	93
Écart salarial moyen H/F	1,21%	1,19%

L'amélioration de l'index égalité professionnelle en 2025 témoigne des actions engagées en faveur de **l'équité salariale**.

Nous favorisons un environnement de travail **inclusif** et ouvert à la **diversité**.

Nous poursuivons nos efforts afin de **renforcer l'inclusion** des personnes en situation de handicap et **l'adaptation** des postes de travail.

Indicateur	2024	2025
Nationalités représentées	14	16
Salariés en situation de handicap	1,98%	2,56%
Aménagements de poste	2	4

6. Équité salariale et partage de la valeur

Le ratio entre la rémunération maximale et la rémunération médiane reste stable, passant de 2,6 en 2024 à 2,62 en 2025, traduisant une politique de rémunération **maîtrisée** et **équilibrée**.

7. Équilibre vie professionnelle / vie personnelle

Nous accompagnons les collaborateurs dans les différentes étapes de leur **parcours de vie**.

Le nombre de congés parentaux pris passe de 2 en 2024 à 1 en 2025. Le taux de retour après congé parental atteint 100 % en 2024 et la rétention après 12 mois s'élève à 100 % en 2025, illustrant la capacité de l'entreprise à **maintenir un lien durable avec les collaborateurs** concernés.

CONCLUSION

L'année 2025 confirme l'engagement d'APEX ÉNERGIES à placer le **capital humain** au cœur de sa stratégie de développement. Dans un secteur en forte évolution, la **mobilisation** et la **montée en compétences** des équipes constituent un facteur déterminant pour accompagner la croissance de l'entreprise et relever les défis de la transition énergétique.

Les **indicateurs sociaux** témoignent d'une organisation globalement **stable**, caractérisée par une forte proportion de contrats à temps plein, un investissement accru dans la formation et une progression notable en matière d'égalité professionnelle. **L'amélioration significative** de l'index **égalité femmes-hommes** et l'augmentation de la part de femmes au sein de l'effectif illustrent la volonté d'APEX ÉNERGIES de promouvoir un environnement de travail plus inclusif et équilibré.

Parallèlement, l'entreprise poursuit ses efforts pour **renforcer** l'engagement des collaborateurs, **développer** les parcours professionnels et **favoriser** l'inclusion, notamment à travers l'adaptation des postes de travail. Les indicateurs d'engagement et d'absentéisme font l'objet d'un suivi attentif afin d'identifier les axes d'amélioration et de continuer à renforcer la qualité de vie au travail.

Dans les années à venir, APEX ÉNERGIES entend **poursuivre cette dynamique** en consolidant ses dispositifs de développement des compétences, en renforçant l'égalité des chances et en accompagnant les transformations du secteur énergétique grâce à des **équipes engagées, qualifiées** et **représentatives** de la diversité de la société.

03 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

Renforcer une gouvernance responsable en garantissant transparence, intégrité et conformité dans nos pratiques



GOVERNANCE ESG

1. Organisation et pilotage COPIL RSE

Composition du COPIL RSE 2026

Pour assurer un pilotage **rigoureux** et **transversal** de sa **stratégie ESG**, APEX ÉNERGIES s'appuie sur un COPIL RSE trimestriel. Celui-ci réunit les responsables des principaux domaines clés et garantit une **approche coordonnée**, à la fois **stratégique** et **opérationnelle**.

Fonctions permanentes :

- Président du groupe
- QHSE/RSE
- Achats
- Services Généraux
- Ressources Humaines
- Juridique / Compliance

Rôle du COPIL RSE

Le COPIL supervise :

- L'avancement des engagements ESG et le suivi des actions du plan ESG annuel
- L'identification des risques et priorités
- La montée en maturité de la stratégie ESG

Il constitue une structure décisionnelle centrale permettant l'arbitrage, l'alignement avec la stratégie globale et l'intégration des thématiques ESG au sein des opérations quotidiennes.

2. Politique Gouvernance d'APEX ENERGIES

Contexte et objectifs

APEX ÉNERGIES considère la gouvernance comme un **axe stratégique** essentiel au développement durable de ses activités. En renforçant ses pratiques éthiques et sa transparence, l'entreprise anticipe **l'évolution du cadre réglementaire européen**, notamment le devoir de vigilance et les exigences de conformité attendues dans les secteurs des énergies renouvelables.

La Politique Gouvernance formalise les principes d'intégrité, de transparence, d'équité et de responsabilité appliqués par l'entreprise. Elle vise à :

- Renforcer l'éthique des affaires et prévenir tout risque de corruption, fraude ou conflit d'intérêts ;
- Structurer les pratiques internes autour de règles claires et partagées ;
- Améliorer la transparence vis-à-vis des partenaires internes et externes.
- Cette politique, publiée, s'applique à l'ensemble des collaborateurs, de la direction, des instances de gouvernance, ainsi qu'aux partenaires externes lorsque les clauses contractuelles le permettent.

3. Enjeux matériels (ESRS G1)

À l'issue de l'analyse de double matérialité, APEX ÉNERGIES a identifié quatre enjeux majeurs structurant sa stratégie de gouvernance :

1. Risques de corruption dans les activités commerciales et de sous-traitance

Risque prioritaire compte tenu du caractère contractuel des activités et des interactions fréquentes avec des partenaires externes.

2. Intégrité et responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement

Enjeu majeur concernant les achats stratégiques (modules, onduleurs, structures).

3. Dépendance à des fournisseurs internationaux en zones à risque

Incluant la traçabilité, le travail forcé et les risques géopolitiques.

4. Risques de non-conformité réglementaire

Notamment au regard des obligations Sapin II, des engagements contractuels et des attentes ESG des financeurs.

4. Engagements Gouvernance

Éthique des affaires

- Tolérance zéro corruption et fraude
- Formalisation d'un Code de conduite
- Renforcement des règles de prévention des conflits d'intérêts

Chaîne d'approvisionnement responsable

- Intégration progressive de clauses éthiques et anticorruption dans les contrats fournisseurs
- Contrôle renforcé pour les achats à risque, en particulier les équipements (modules, onduleurs et sous traitance)

Prévention des risques

- Mise à jour régulière de la cartographie des risques éthiques
- Procédures renforcées de contrôle interne et de conformité

Dispositif d'alerte interne

- Garantie de confidentialité et de protection des lanceurs d'alerte
- Accessibilité étendue aux collaborateurs et certaines parties externes
- Traçabilité des signalements et procédures de traitement formalisées

Transparence et conformité

- Mise en conformité progressive avec la loi Sapin II
- Alignement avec les attentes des partenaires financiers, investisseurs et acteurs publics.

GARANTIR L'INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE DES PRATIQUES

La gouvernance d'APEX ÉNERGIES repose sur des principes **d'éthique**, de **transparence** et de **conformité réglementaire**. L'entreprise s'attache à prévenir les **risques de corruption**, **protéger les données** et **promouvoir** des pratiques **responsables** dans l'ensemble de ses activités.

Dans cette dynamique, APEX ÉNERGIES a formalisé et publié plusieurs politiques structurantes, notamment en matière de **climat**, de **gouvernance** et de **numérique responsable**. Elle a également diffusé en interne une **charte Diversité, Équité, Inclusion (DEI) et Droits Humains** et déployé auprès de ses partenaires une **charte achats responsables**, afin d'ancrer ces exigences sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Prévention de la corruption et éthique des affaires

APEX ÉNERGIES applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pratiques contraires à l'éthique.

Aucun cas de corruption n'a été identifié au cours des exercices 2024 et 2025.

Sensibilisation des collaborateurs

Salariés sensibilisés à la compliance :

La **progression** de ce taux reflète le renforcement des dispositifs de **sensibilisation**

Récurrence du cycle de sensibilisation : 2 ans

78%
en 2024

87%
en 2025

Dispositif « Référent lanceur d'alerte »

Un dispositif d'alerte permet aux collaborateurs et aux externes de **signaler de manière confidentielle** toute situation contraire aux règles éthiques ou aux politiques internes.

Le nombre d'incidents signalés a légèrement augmenté, passant de **1 en 2024 à 3 en 2025**.

Ces signalements font systématiquement l'objet d'une analyse et d'un traitement conforme aux procédures internes par les référents lanceurs d'alerte.

Circuit de traitement des alertes

Signalement → Réception par les Référents Lanceur d'Alerte (≤ 7 jours) → Analyse et instruction (≤ 3 mois et 7 jours, avec appui des fonctions compétentes) → Décision → Retour au signalant et clôture.

Le signalement peut se faire en Interne (courrier ou e-mail dédié) ou en externe via le site internet (contact/saisine lanceurs d'alerte)

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La **protection des données** et des systèmes d'information constitue un **enjeu stratégique** pour APEX Energies, à la croisée de trois dimensions : la continuité opérationnelle des centrales supervisées à distance, la confidentialité des données clients et partenaires, et la conformité aux exigences réglementaires (RGPD, NIS2).

Le nombre d'incidents confirmés de sécurité de l'information passe de 0 en 2024 à 1 en 2025.

Périmètre et enjeux spécifiques à notre activité

L'activité d'APEX ÉNERGIES génère des flux de données sensibles à plusieurs niveaux de la chaîne de valeur :

- **Supervision à distance des centrales** : toutes les centrales photovoltaïques sont suivies en temps réel à distance. La cybersécurité de ces systèmes est critique pour prévenir les interruptions de production et l'analyse des données de performance.
- **Données contractuelles clients et partenaires financiers** : PPA, contrats d'autoconsommation, données de production transmises aux gestionnaires de réseau (Enedis, EDF SEI) et aux investisseurs impliquent la gestion sécurisée de données à caractère commercial confidentiel.
- **Données personnelles clients/hébergeurs, collaborateurs et sous-traitants**.

Feuille de route

- Mise en place d'une politique de Numérique Responsable / IA - Réalisé 2026
- Sensibilisation SI annuelle 100% des équipes - En continu
- Renforcement des clauses cybersécurité dans les contrats fournisseurs - En cours
- Audit des procédures SI - Planifié 2026

CONCLUSION

La **gouvernance** d'APEX ÉNERGIES s'appuie sur des principes solides **d'éthique, de transparence et de maîtrise des risques**, intégrés au cœur de ses décisions et de ses opérations. Le renforcement des dispositifs de **conformité, de prévention et de contrôle traduit une démarche de maturité et d'amélioration continue**. Cette gouvernance responsable constitue un facteur clé de sécurisation des activités et un levier durable de confiance pour l'ensemble des parties prenantes.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG CONSOLIDÉS

Indicateur	Unité	Périmètre	2024	2025
Effectif total	Effectif au 31/12	APEX	202	195
% de contrat à temps plein	%	APEX	99,17%	99,49%
% de contrat à Temps Partiel	%	APEX	0,83%	0,51%
% de collaborateurs en CDD	%	APEX	5,95%	4,50%
Recrutement de nouveaux collaborateurs	#	APEX	44	22
Taux de participation à l'enquête d'engagement	%	APEX	81%	81%
e-NPS		APEX	55	41
Nombre d'heures totales de formation	Heures	APEX	570	781
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	Heures	APEX	8,4	8
Employés ayant bénéficié d'un entretien annuel ou d'une revue de carrière	%	APEX	35%	31%
Âge moyen des employés	Ans	APEX	36,53	36,78
Effectifs < 30 ans	Nombre	APEX	65	56
Effectifs 30-49 ans	Nombre	APEX	117	120
Effectifs > 50 ans	Nombre	APEX	20	19
Effectifs HOMMES	Nb personnes	APEX	118	103
Effectifs FEMMES	Nb personnes	APEX	84	92
% de femmes au sein de l'organisation	%	APEX	42%	47%
% de femmes au sein du CODIR	%	APEX	20%	20%
% de femmes au sein du Management	%	APEX	30%	29%
Index égalité H/F	Nombre	APEX	82	93

Indicateur	Unité	Périmètre	2024	2025
Nombre de nationalités	Nombre	APEX	14	16
% de salariés bénéficiant d'une reconnaissance de handicap	%	APEX	1,98%	2,56%
Nombre de personnes en matière d'adaptation du poste	Nombre	APEX	2	4
Chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises du secteur protégé	€	APEX	0	0
Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane des salariés	Multiplicateur	APEX	2,6	2,62
Écart salarial de genre moyen non ajusté (H/F)	%	APEX	1,21	1,19
Employés ayant pris un congé parental	Nombre	APEX	2	1
Taux de retour suite au congé parental	%	APEX	100%	100%
Taux de rétention après 12 mois de retour du congé parental	%	APEX	-	100%
Membres du Conseil de Surveillance	Nombre	APEX	-	-
Nombre membres du CODIR	Nombre	APEX	10	10
% salariés APEX sur l'effectif global au niveau du groupe	%	Groupe	79,84%	77,70%
Nombre d'heures travaillées	Nombre	APEX	325905	334088
Taux absentéisme	%	APEX	2,25%	3,53%
Nombre d'heures travaillées - Salariés	Nombre	Groupe	408 903	425 784
Nombre de décès - Salariés	Nombre	Groupe	0	0
Accidents de Travail - Salariés	Nombre	Groupe	2	0
Autres accidents - Salariés	Nombre	Groupe	0	0
TF - Salariés		Groupe	4,9	0
TG - Salariés		Groupe	0,1	0

INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG CONSOLIDÉS

Indicateur	Unité	Périmètre	2024	2025
TG - Intérimaires		Groupe	0	0
Nombre d'heures travaillées - Sous-traitants	Heures	APEX	290 971	300 855
Nombre de décès - Sous-traitants	Nombre	APEX	0	0
Accidents de Travail - Sous-traitants (toute la chaîne)	Nombre	APEX	2	6
Autres accidents - Sous-traitants	Nombre	APEX	0	0
TF - Sous-traitants		APEX	6,9	19,9
TG - Sous-traitants		APEX	0	0,2
Parc solaire construit dans l'année	MWc	APEX	97	136
Production annuelle du parc PV	MWh	APEX	202 489	345 483
Total DND	Tonnes	APEX	445	375
Total DD (amiante + DEEE)	Tonnes	APEX	162	190
Total DD + DND	Tonnes	APEX	607	565
Pourcentage total des Déchets Valorisés	%	APEX	62%	55%
Poids total des déchets radioactifs	Tonnes	APEX	0	0
Total Consommation d'eau	m³	APEX	0	0
Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée	m³	APEX	0	0
Consommation totale électrique	kWh	APEX	114 842	131 126
GES – Bilan Carbone				
Total émissions brutes GES Scope 1	tCO ₂ e	APEX	179	190
Total émissions brutes GES Scope 2	tCO ₂ e	APEX	19	23
Total émissions brutes GES Scope 3	tCO ₂ e	APEX	90 232	118 488
Total émissions brutes GES Scope 3 en aval	tCO ₂ e	APEX	89 597	117 089
Total émissions brutes GES Scope 3 en amont	tCO ₂ e	APEX	635	1 398
Total émissions brutes	tCO ₂ e	APEX	90 430	118 701

Indicateur	Unité	Périmètre	2024	2025
Evitement en conception des milieux à enjeux élevés (ha)	ha		108	121
Evitement des milieux humides (ha)	ha	APEX	27,16	52,6
Mesures de la séquence ERC mises en œuvre suite aux études d'impact, y compris les cas par cas	Nombre	APEX	0	12
Chantiers en France ayant bénéficié d'une sensibilisation préalable à la bonne mise en œuvre des mesures écologiques	Nombre	APEX	0	2
Actions réalisées sur les centrales solaires au sol par rapport aux mesures formulées dans les comptes rendus	Nombre	APEX	4	8
Haies plantées	ml		0	911
Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 9001	%	APEX	59%	54%
Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 14001	%	APEX	32%	31%
Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 45001	%	APEX	19%	18%
Part des fournisseurs majeurs ayant un label RSE	%	APEX	11%	13%
Part des prestataires majeurs certifiés ISO 9001	%	APEX	12%	12%
Part des prestataires majeurs certifiés ISO 14001	%	APEX	10%	10%
Part des prestataires majeurs certifiés ISO 45001	%	APEX	8%	8%
Part des prestataires majeurs ayant un label RSE	%	APEX	0%	0%
Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Nombre	APEX	0	0
Pourcentage de salariés formés à l'éthique et corruption (sur les deux dernières années)	%	APEX	78%	87%
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	Nombre	APEX	1	3
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	Nombre	APEX	0	1